

Master droit pénal et sciences criminelles parcours droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UPPA-SCE FORMATION
CONTINUE

Muriel PINAU
05.59.40.78.88
accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Nouveauté cette année: Accès après examen du dossier de candidature Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France: MASTER 2 Accès après examen du dossier de candidature. Date d'ouverture de la campagne de recrutement : 07/06/2020 Date de clôture de la campagne de recrutement : 21/06/2020 Titulaire d'une maîtrise ou d'un master 1 droit obtenu en France:

Prérequis pédagogiques :

Modalités d'admission et d'inscription Le parcours se déroule en deux ans. Pour l'entrée en première année, la formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence Droit, d'une Licence AES, ou encore des acquis professionnels validés; - des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études des écoles de commerce (ou de formations équivalentes). Pour l'entrée en deuxième année, les candidats doivent être titulaires d'une 1ère année de Master, de préférence en droit, mais pas exclusivement. Outre les équivalences prévues par les textes, des dérogations individuelles peuvent être accordées aux titulaires d'autres diplômes. Une validation des acquis professionnels est également possible. La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le parcours Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme constitue une offre de formation inédite en France, en partenariat exclusif avec l'École nationale d'administration pénitentiaire et en collaboration avec l'université de Bordeaux pour le M2. L'objectif principal de ce parcours est de préparer les étudiants aux concours de l'administration pénitentiaire, police et gendarmerie et, de manière plus générale, de carrière judiciaire (barreau, magistrature, greffe, etc.). Par ailleurs, le parcours offre également la possibilité d'investir le champ de la recherche, en droit de l'exécution des peines, droit pénal européen et droits de l'homme

Contenu et modalités d'organisation

Le Master 1 permet d'acquérir l'ensemble des fondamentaux nécessaires en droit pénal, sciences criminelles et droits fondamentaux et le Master 2 permet de spécialiser les étudiants (et d'intégrer des personnels en formation continue) dans le but de maîtriser un contentieux de plus en plus technique. Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés et séminaires en Master 1, alors qu'en Master 2 l'accent est mis sur des enseignements pluridisciplinaires intégrant des professionnels et privilégiant davantage les séminaires.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Master mention droit pénal et sciences criminelles - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Tous concours de l'Administration pénitentiaire Police, Gendarmerie nationale, Douanes, Toutes carrières judiciaires Insertion professionnelle Etudiants très bien placés dans les concours de la justice. Suivi effectué par l'ODE (Observatoire des étudiants) : http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#DPEI

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00194023	du 09/09/2020 au 30/06/2021	Pau (64)	UPPA-SCE FORMATION CONTINUE		MON COMPTE FORMATION	FPC